

ÉCOLE  
NORMALE  
SUPÉRIEURE  
DE LYON



2020

*Lettre  
d'orientations  
budgétaires*



# SOMMAIRE

<b>1. Préambule.....</b>	<b>2</b>
<b>2. Projet établissement : 4 axes stratégiques qui guident l'affectation des moyens .....</b>	<b>4</b>
2.1 Une École de recherche reconnue au niveau mondial.....	4
2.2 Un ancrage sur le site Lyon St-Etienne, une ouverture nationale et internationale ...	4
2.3 Un acteur majeur pour penser les transitions, former et éclairer les acteurs d'aujourd'hui et de demain.....	4
2.4 Un lieu propice aux échanges et à l'épanouissement des individus.....	4
<b>3. Prévision d'atterrissage budgétaire 2025.....</b>	<b>5</b>
3.1 Des recettes globalisées supplémentaires .....	5
3.2 Un ajustement des prévisions de dépenses .....	6
3.3 Actualisation des indicateurs 2025 .....	7
<b>4. Prévisions budgétaires 2026 .....</b>	<b>8</b>
4.1 Les recettes prévisionnelles 2026 .....	8
4.2 Les dépenses prévisionnelles 2026.....	8
4.3 Indicateurs 2026.....	9
<b>5. Déclinaison des orientations budgétaires par activité : objectifs et perspectives.....</b>	<b>11</b>
5.1 Recherche.....	11
5.2 Formation.....	11
5.3 Vie étudiante .....	11
5.4 International .....	11
5.5 Patrimoine.....	11
5.6 SI / Numérique .....	12
5.7 Transition écologique .....	12
5.8 Achats / Finances.....	12
5.9 Ressources humaines.....	13
5.10 Pilotage.....	13
<b>6. Rappel du calendrier budgétaire 2026 .....</b>	<b>14</b>
<b>7. Annexes .....</b>	<b>15</b>

# 1. Préambule

La lettre d'orientation budgétaire (LOB)<sup>1</sup> constitue la première étape d'élaboration du budget initial 2026. La trajectoire budgétaire de l'ENS de Lyon, bien qu'elle tende à se stabiliser, reste préoccupante : les niveaux de fonds de roulement et de trésorerie globalisée poursuivent leur baisse amorcée en 2021, notamment sous l'effet cumulé des surcoûts liés aux mesures salariales non compensées et de l'inflation énergétique

Le **contexte national des finances publiques** est contraint. Un courrier daté du 3 avril 2025 a été transmis à l'ensemble des ministres par la direction du Budget du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Ce courrier précise les **principes généraux de la budgétisation des années 2026 à 2028** : baisse globale des budgets ministériels par rapport à la loi de finances 2025, repriorisation des missions et interventions de l'État qui ne doit pas doubler les autres financeurs et mobiliser davantage les cofinancements européens, fin des dépenses de crise encore existantes, et choix budgétaires devant refléter des objectifs politiques clairs et s'inscrire dans une perspective de stimulation de la croissance.

La **circulaire du Premier Ministre** du 23 avril 2025 confirme l'objectif de ramener le déficit public de la France sous la barre des 3 % du PIB d'ici 2029, dans un contexte de forte dette publique. Le premier Ministre appelle à la responsabilité collective de tous les ministères et opérateurs pour redresser les comptes publics, tout en garantissant un service public de qualité et une utilisation efficiente de chaque euro.

Le **nouveau décret financier** n°2024-1108 du 2 décembre 2024 introduit une évolution majeure dans l'appréciation de l'équilibre budgétaire, qui ne repose plus uniquement sur le résultat comptable. Désormais, la soutenabilité du budget est évaluée selon trois critères cumulatifs : un fonds de roulement final supérieur à 15 jours de fonctionnement, une trésorerie finale supérieure à 30 jours de fonctionnement, et un ratio de charges de personnel inférieur à 83 % des produits encaissables, ou 85 % pour les établissements à dominante SHS.

Bien que l'École ait respecté ces 3 critères en 2024 et anticipe de rester au-dessus des seuils en 2025, la trajectoire reste préoccupante à moyen et long termes. Les marges de manœuvre de l'établissement sont désormais contraintes, rendant impossibles sur fonds propres uniquement, les grands projets d'investissement tant que cette tendance se maintient. Dans ce contexte, l'ENS de Lyon poursuit et renforce le plan d'actions engagé les années précédentes, visant à optimiser ses dépenses et accroître ses recettes propres : maîtrise de l'évolution du schéma d'emplois, recherche de co-financements d'investissements (opérations immobilières, recherche, etc).

<sup>1</sup> Article R719-64 modifié par décret n°2015-652 daté du 10 juin 2015 – art.10.

Le budget initial pour l'année 2025, présenté au conseil d'administration en décembre, prévoit une baisse de 3,2 M€ du fonds de roulement et une diminution de 7,98 M€ de la trésorerie, dont 5,9 M€ provenant de la trésorerie globalisée. Ces niveaux, actualisés à l'occasion du compte financier 2024, confirment une tendance à la dégradation amorcée depuis 2021. Cette évolution s'explique principalement par l'impact des mesures salariales non compensées et par la pression inflationniste.

Il convient néanmoins de souligner que l'École a bénéficié d'un appui financier renforcé de la part de l'État visant à mieux prendre en compte les spécificités des élèves normaliens. Ce soutien s'est traduit dans la notification initiale reçue début mai 2025, incluant un complément budgétaire pérenne de 0,4 M€.

La prévision d'atterrissage pour l'exercice 2025 fera l'objet d'une actualisation complète à l'occasion du budget rectificatif prévu en octobre prochain. À ce stade, les éléments disponibles laissent entrevoir une situation un peu moins dégradée que prévue, grâce à des recettes supplémentaires identifiées pour 2025 ainsi qu'à une révision à la baisse des charges énergétiques.

Malgré cette légère amélioration, les indicateurs financiers restent tendus : le fonds de roulement pourrait s'établir à 10,7 M€, soit l'équivalent de 25 jours, tandis que la trésorerie atteindrait 21,3 M€, représentant 49 jours de couverture, dont 10,7 M€ (25 jours) issus de la trésorerie globalisée.

La trajectoire financière actuelle contrainte renforce le besoin de prioriser, à cet effet, les ambitions définies dans les axes du projet d'établissement qui constituent des orientations claires et partagées.

La présente lettre d'orientations budgétaires pour 2026 vise à fournir aux administratrices et administrateurs une vision d'ensemble de la situation : elle s'appuie sur les données actualisées de la prévision d'atterrissage 2025, propose une projection pour l'exercice 2026 en fonction des éléments disponibles à ce jour, et expose les principales orientations stratégiques de l'établissement.

## 2. Projet établissement : 4 axes stratégiques qui guident l'affectation des moyens

Le projet d'établissement 2025-2028 (<https://intranet.ens-lyon.fr/documentation/projet-detablissement-2025-2028>) définit les grands axes de la feuille de route pour les années à venir, afin que notre fonctionnement et nos prochaines actions sous toutes leurs formes soient à la mesure des attentes et des enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Ce projet a été nourri par les échanges entre la gouvernance et les communautés de l'École, et en particulier lors de la concertation lancée en assemblée générale en décembre 2023. Il a été présenté dans les instances. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques structurants, qui guident l'affectation des moyens et orientent les priorités d'action de l'École.

### 2.1 Une École de recherche reconnue au niveau mondial

### 2.2 Un ancrage sur le site Lyon St-Etienne, une ouverture nationale et internationale

### 2.3 Un acteur majeur pour penser les transitions, former et éclairer les acteurs d'aujourd'hui et de demain

### 2.4 Un lieu propice aux échanges et à l'épanouissement des individus

Le projet d'administration s'inscrit en soutien direct à ces quatre axes stratégiques, en structurant les moyens, les outils et les processus au service de leur mise en œuvre, dans une logique de transversalité, de simplification et de qualité de service.

## 3. Prévision d'atterrissage budgétaire 2025

Les prévisions budgétaires de l'exercice 2025 ont été actualisées au mois de mai. Elles tiennent compte des recettes supplémentaires non connues lors de l'élaboration du budget initial à l'automne dernier, et de l'ajustement des prévisions des dépenses dont celles de masse salariale État et d'énergie principalement.

### 3.1 Des recettes globalisées supplémentaires

Le début d'année 2025 s'est révélé incertain en raison de l'absence de vote du projet de loi de finances 2025 par le Parlement. Une **loi spéciale** visant à assurer la continuité de la vie nationale et le fonctionnement régulier des services publics a été promulguée. Cette loi a instauré un régime dit des « services votés » dont le principe général n'autorisait que les dépenses strictement nécessaires à la continuité des services publics. Le projet de loi de finances 2025 a été finalement adopté par le Parlement le 6 février 2025 et a mis fin à la loi spéciale.

L'ENS de Lyon a reçu début mai la notification initiale de la **subvention pour charges de service public - SCSP**. Celle-ci comprend **1,8M€** supplémentaires qui correspondent à la compensation de la hausse de 4 points du taux de la contribution employeur due au compte d'affectation spéciale Pensions (CAS Pensions) au titre des fonctionnaires civils de l'État, effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier (dépense équivalente de 1,8M€).

Indépendamment de cette mesure, la **SCSP est supérieure de 0,9M€** à la prévision initiale. À l'issue d'échanges positifs avec le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Président de l'ENS de Lyon a obtenu un financement pérenne de **0,4 M€** qui permet à l'établissement de maintenir neuf postes de normaliens élèves. Par ailleurs, la revalorisation des contrats doctoraux dans le cadre de la vague 2025 de la loi de programmation de la recherche (LPR 2025) a été notifiée pour un montant total de 0,9 M€, soit un surplus de **0,6 M€** par rapport aux prévisions du budget initial 2025.

À l'inverse, le budget initial 2025 intègre une recette prévisionnelle de **0,15 M€** au titre de la vague 3 du contrat d'objectifs, de moyens et de performance (**COMP**). Toutefois, cette enveloppe **ne figure pas** dans la notification initiale de la SCSP. A la date du 26 mai 2025, l'École demeure dans l'attente de ce financement, qu'elle espère voir confirmé prochainement.

Un point de vigilance important concerne la SCSP. Dans un contexte de fort déficit public, la circulaire n°6482-SG du Premier ministre, en date du 23 avril 2025, encadre plus strictement la gestion budgétaire des ministères. Elle stipule que « *les versements de l'État à ses opérateurs seront cadencés en fonction de leurs besoins prévisionnels de trésorerie au cours de l'exercice* » et que « *le dernier versement de l'année n'interviendra qu'en cas de nécessité, au regard de la situation de trésorerie du bénéficiaire et de ses besoins prévisionnels* ». Cette orientation pourrait affecter la fluidité de la trésorerie en fin d'exercice.

**Le préciput ANR** versé à l'établissement a significativement augmenté depuis la mise en œuvre de la loi de programmation de la recherche (LPR). Une recette de 620 k€, correspondant à la première tranche annuelle du préciput 2025, avait été inscrite au budget initial. Toutefois, seuls 257 k€ ont été effectivement versés sur l'exercice 2025, soit un écart négatif de 363 k€ par rapport à la prévision. La décision attributive reçue fin avril fixe le montant total du préciput 2025 (parts hébergeur et site) à 1,3 M€, en légère baisse par rapport à 2024 (1,4 M€). Cette baisse de la recette 2025 ne s'explique pas par une diminution des montants alloués, mais par une modification du calendrier de versement décidé par l'ANR. Alors que le préciput était jusqu'à l'an dernier versé en trois échéances (45 % la première année, 35 % la deuxième, puis 20 % la troisième), il est désormais étalé sur cinq ans, à raison de 20 % par an, ce qui explique le montant réduit perçu en 2025.

Quant à la **part hébergeur** reversée à l'ENS de Lyon par le **CNRS**, conformément à la convention de site, celle-ci s'établit à 487k€ soit +187k€ en comparaison de la prévision qui avait été estimée par la vice-présidence Recherche pour le BI 2025. De plus, l'établissement a obtenu de l'**Université Lyon 1** un reversement de 50k€ correspondant à la participation aux frais d'infrastructure dans le cadre d'un contrat de recherche ERC.

Les prévisions de recettes d'engagement décennal sont revues à la hausse de 0,2M€, au regard de l'exécution réalisée en 2024 et des recettes titrées depuis janvier 2025.

En excluant la compensation CAS Pensions, recette venant couvrir une nouvelle dépense du même montant non prévue au BI, ce sont donc 1M€ de recettes globalisées qui viennent s'ajouter aux prévisions initiales 2025.

### 3.2 Un ajustement des prévisions de dépenses

Les **dépenses énergétiques** ont été évaluées à 4,6M€ lors de l'élaboration du budget initial 2025 en octobre dernier. L'économe de flux a réévalué celles-ci en tenant compte des nouveaux tarifs 2025 des marchés électricité et gaz.

Les dépenses énergétiques devraient s'établir à 3,8M€ en 2025, soit une **baisse de 0,8M€** par rapport à la prévision du BI. Ce montant se rapproche de celui de l'année de référence 2021, même s'il demeure encore supérieur de 0,2M€.

La prévision de dépenses de **masse salariale État** est revue à la hausse pour l'atterrissage 2025 : **1,8M€** supplémentaires qui correspondent à la hausse de 4 points du taux de la contribution employeur due au compte d'affectation spéciale Pensions (CAS Pensions) au titre des fonctionnaires civils de l'État, effective depuis le 1er janvier dernier. Comme précisé dans le paragraphe 1.1, cette nouvelle charge exogène est totalement compensée par l'État.

Concernant les dépenses en **investissement**, l'ENS de Lyon prévoit 200k€ afin d'initier les travaux d'étanchéité de l'aile B de la BDL. Un financement externe était espéré mais n'a pas été obtenu : les travaux pour la sécurité des biens et personnes étant prioritaire, l'École

a pris la décision d'utiliser le fonds de roulement pour les mener rapidement. Par ailleurs, une dépense de 150 k€ est prévue par Persée pour l'acquisition de nouveaux serveurs d'infrastructure. Cette opération pourra être financée sans mobilisation du fonds de roulement, grâce aux 187 k€ supplémentaires reçus du CNRS au titre de la part hébergeur (cf. paragraphe précédent).

Certaines dépenses pour lesquelles un financement du COMP a été demandé, ont été amorcées sans attendre la notification. C'est le cas par exemple du développement d'un outil de suivi des contrats de recherche et formation (Eudonet) ou de 3 postes de CDD.

### 3.3 Actualisation des indicateurs 2025

Cet ajustement des prévisions des recettes et dépenses 2025 permet d'actualiser les indicateurs financiers de l'établissement.

Les indicateurs atteindraient fin 2025 :

- **10,7M€** pour le fonds de roulement soit **25 jours**,
- **21,3M€** pour la trésorerie soit **49 jours** dont 10,7M€ (**25 jours**) de trésorerie globalisée.

La gouvernance de l'établissement a pris plusieurs mesures qui permettent de contenir la diminution des niveaux du fonds de roulement et de la trésorerie globalisée, et entend poursuivre dans cette voie. Toutefois, la trajectoire budgétaire demeure fragile et appelle à une vigilance constante afin de préserver la soutenabilité financière de l'École à court et moyen terme.

Le niveau de ces indicateurs se base sur la prévision d'atterrissage 2025. Il est à signaler qu'un budget rectificatif sera proposé au conseil d'administration en octobre 2025 et permettra d'affiner l'ensemble de ces projections.

## 4. Prévisions budgétaires 2026

L'établissement a élaboré les premières prévisions des recettes et des dépenses pour 2026 en droits constatés, en se basant sur les résultats attendus pour 2025.

### 4.1 Les recettes prévisionnelles 2026

La **subvention pour charges de service public (SCSP)** définitive d'un exercice budgétaire n'est généralement connue qu'en décembre, ce qui complique les prévisions à court et moyen termes. Pour l'exercice 2026, la SCSP est estimée au même montant que la prévision 2025, soit 133,3 M€.

**Les ressources propres encaissables** restent stables sur la partie globalisée. Malgré une diminution de 0,4 M€ liée à la fin des loyers perçus pour la résidence Debourg du site Monod, détruite puis reconstruite par le CROUS à partir de l'été 2025, l'établissement continue de renforcer ses recettes propres grâce à la révision du modèle économique du concours d'entrée et au développement du mécénat. En ce qui concerne les recettes fléchées, le montant prévu pour l'exercice 2026 reste à ce jour identique à celui de 2025.

### 4.2 Les dépenses prévisionnelles 2026

A ce stade des estimations budgétaires, les dépenses de **masse salariale** (sur supports Etat et ressources propres) sont ainsi évaluées à **116,8M€** en 2026.

La **masse salariale État** est projetée à partir de l'atterrissage prévu pour 2025, avec l'ajout d'un glissement-vieillesse-technicité (GVT) 2026 de 0,4 M€. Dans le contexte de la maîtrise du schéma d'emplois et selon la projection des conditions de retour à l'équilibre réalisée en lien avec le rectorat, l'établissement prévoit une diminution de 0,3M€ de ses dépenses salariales en 2026. Cette baisse inclut l'extension année pleine des mesures réalisées en 2025.

Concernant la masse salariale financée sur ressources propres, les prévisions pour 2026 reposent sur les mêmes hypothèses que celles établies pour 2025.

Les charges de fonctionnement pour 2026 intègrent l'impact en année pleine de la cessation du paiement du loyer de la résidence Bonnamour (site Descartes) à compter de septembre 2025, soit une économie de 0,35 M€ sur l'exercice. Ces charges sont évaluées à 38,1 M€. Cette estimation inclut la baisse de 10 % des dotations de fonctionnement allouées à l'ensemble des structures de l'établissement (hors dépenses incompressibles), mise en œuvre en 2024 et reconduite en 2025.

Outre les dépenses régulières d'**investissement**, L'École prévoit de mobiliser le fonds de roulement à hauteur de 0,6M€ pour financer les travaux supplémentaires nécessaires à l'installation du cryomicroscope.

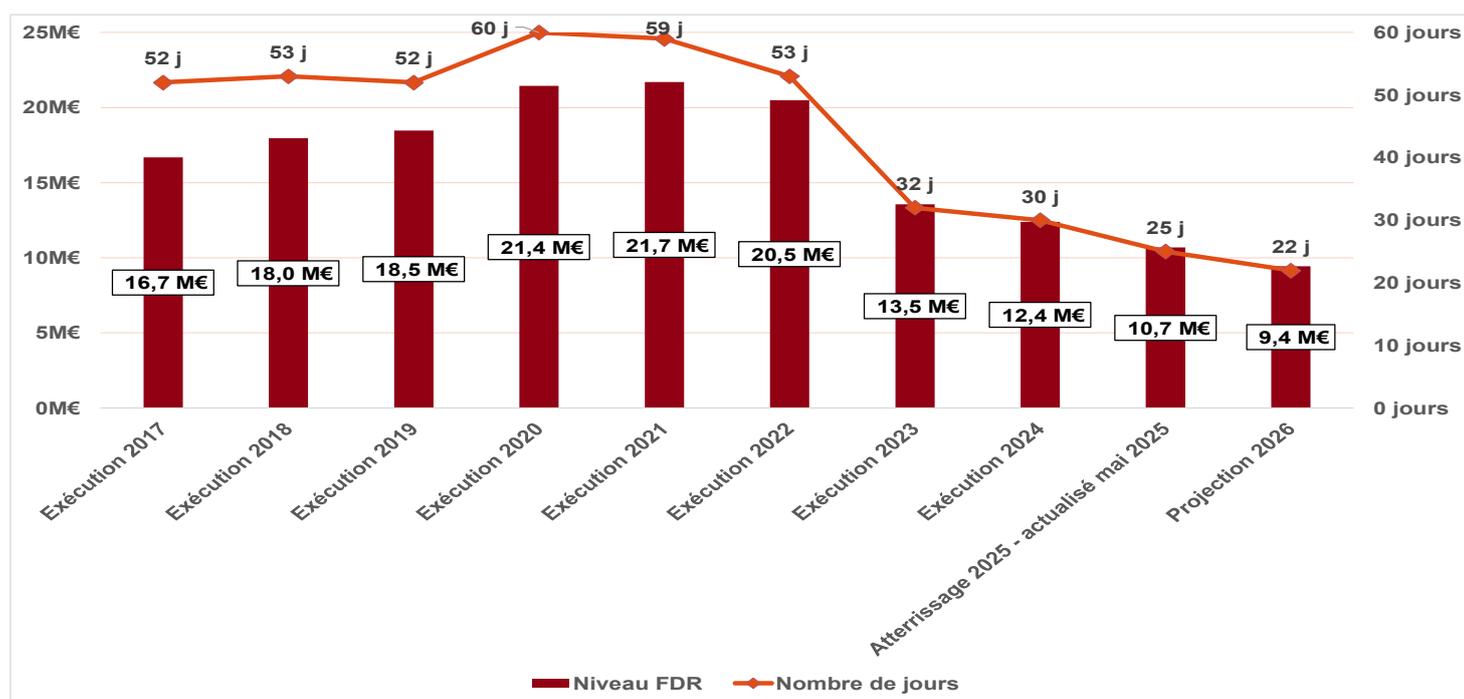
Les opérations non budgétaires influencent le résultat comptable. Pour 2026, l'écart entre les dotations et les reprises sur amortissements et provisions est estimé à 3,6 M€.

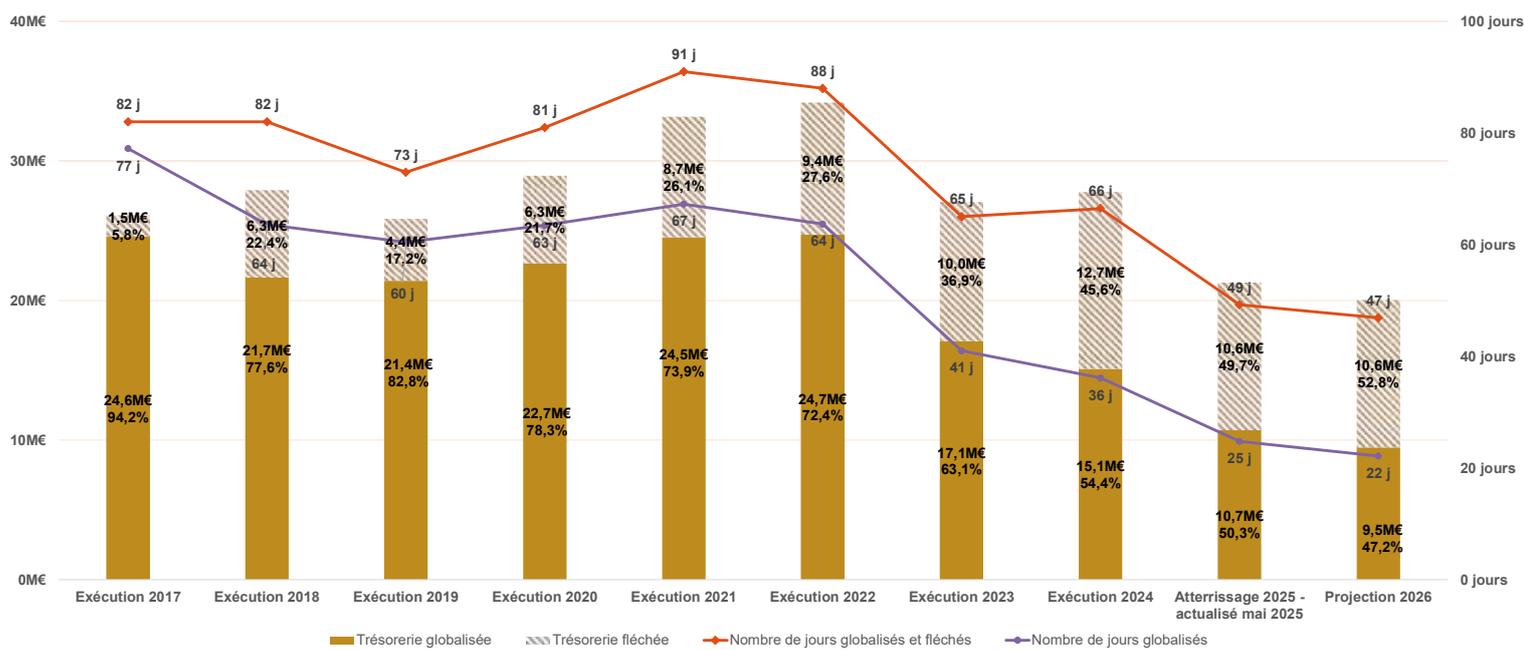
### 4.3 Indicateurs 2026

Aux vues des recettes et dépenses prévisionnelles 2026, les indicateurs atteindraient fin 2026 :

- 9,4M€ pour le fonds de roulement soit 22 jours,
- 20M€ pour la trésorerie soit 47 jours (46,6 jours) dont 9,5M€ (22 jours) de trésorerie globalisée.

L'ENS de Lyon poursuit la réflexion afin de trouver de nouvelles pistes d'économie et renforcer le développement des recettes propres.





## 5. Déclinaison des orientations budgétaires par activité : objectifs et perspectives

### 5.1 Recherche

- ✓ Poursuivre la politique de développement des ressources propres
- ✓ Développer les dons, mécénat, projet de fondation

### 5.2 Formation

- ✓ Mettre en place une politique pour augmenter les ressources propres : développer le dépôt des appels à projets
- ✓ Poursuivre le dispositif du fonds enseignement au soutien de la formation
- ✓ Revoir le modèle économique des concours d'entrée, et notamment celui de la banque d'épreuves littéraires
- ✓ Mener une réflexion sur les charges d'enseignement (connaissance des coûts des activités des établissements d'enseignement supérieur et de recherche)
- ✓ Suivre les dépenses des vacances d'enseignement

### 5.3 Vie étudiante

- ✓ Travailler sur la diversité sociale, géographique, académique et de genre des étudiantes et étudiants
- ✓ Contribuer à la santé étudiante : développer un centre de soin pour les étudiantes et étudiants
- ✓ Développer le réseau des Alumni
- ✓ Assurer un suivi réactif de l'engagement décennal

### 5.4 International

- ✓ Développer de nouveaux projets au travers de la réponse aux appels à projets nationaux et internationaux

### 5.5 Patrimoine

- ✓ Élaborer le schéma directeur immobilier et énergétique et doter l'établissement d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) à jour
- ✓ Garantir la soutenabilité financière des projets immobiliers

- ✓ Rechercher des financements externes pour les projets d'envergure : gymnase, étanchéité de la BDL, résidence Bonnamour...
- ✓ Piloter le contrat de partenariat : bilan + problématique GER + projections pluriannuelles
- ✓ Mettre à jour le SI patrimoine
- ✓ Chiffrer finement les opérations à lancer : budget - programmation des achats

## 5.6 SI / Numérique

- ✓ Élaborer le schéma directeur numérique
- ✓ Développer un SI contrats permettant de partager l'ensemble des informations aux différents acteurs
- ✓ Développer les outils permettant la dématérialisation, les workflows, la signature électronique et l'archivage électronique
- ✓ Développer des outils performants pour les services métiers

## 5.7 Transition écologique

- ✓ Mettre en œuvre le schéma développement durable et responsabilité sociétale (DDRS)
- ✓ Etablir un état des lieux du bilan carbone des structures en lien avec les achats
- ✓ Définir une politique d'achats durable et soutenable (ex : liste de fournitures administratives limitée et éco-responsable, centralisation d'équipements scientifiques pour les labos, diminuer les frais de transport des prestataires, frais de mission véhicule, SNCF/avion, ...)
- ✓ Investir pour faire baisser à moyen/long terme les dépenses d'électricité en lien avec le Patrimoine

## 5.8 Achats / Finances

- ✓ Revoir le calendrier et le périmètre de chaque acte budgétaire pour limiter les écarts entre prévisions et réalisation
- ✓ Poursuivre l'optimisation des dépenses courantes (internalisation de certaines activités, recours à des groupements, changer les modes de fonctionnement actuels) et affiner les dépenses incompressibles
- ✓ Mettre à jour le guide missions /frais de réceptions et communiquer sur les principes retenus
- ✓ Renforcer la sensibilisation des ordonnateurs délégués sur les achats/marchés publics et la bonne gestion des deniers publics
- ✓ Travailler sous forme d'enveloppes budgétaires pluriannuelles

## 5.9 Ressources humaines

- ✓ Pilotage mensuel de la masse salariale État
- ✓ Maîtrise de la trajectoire des emplois : politique de flux, priorités définies selon les orientations du projet d'établissement et du projet d'administration
- ✓ Projection pluriannuelle des emplois
- ✓ Baromètre social & Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- ✓ Accompagnement risques psycho-sociaux pour les collectifs qui le nécessitent
- ✓ Plan de formation en lien avec le projet d'administration

## 5.10 Pilotage

- ✓ Fiabiliser et développer les tableaux de bord et indicateurs existants, en mettant à disposition des outils performants pour les directions métiers (RH, finances, patrimoine...)
- ✓ Automatiser certains processus financiers
- ✓ Mettre en place le projet de système d'information décisionnel (SID) avec priorité sur les finances
- ✓ Travailler sur les coûts formation et recherche (démarche P2CA)
- ✓ Simplifier certains processus en appui sur la dématérialisation et la signature électronique
- ✓ Appui au suivi de réalisation des projets de l'École (indicateurs clés)

## 6. Rappel du calendrier budgétaire 2026

### **Après le CA du 12 juin 2025 : Lancement de la procédure budgétaire et de la campagne d'emploi 2026**

Envoi de la lettre de cadrage budgétaire aux centres de responsabilité budgétaires de l'École.

### **4 juillet 2025 : Fin de la remontée des besoins 2026**

Les services opérationnels ont jusqu'au 4 juillet pour remonter les besoins financiers et humains 2026.

### **Juillet au 9 septembre 2025 : Dialogue de gestion CRB / SO**

Chaque centre de responsabilité budgétaire s'entretient avec ses services opérationnels pour discuter des besoins financiers et RH pour l'exercice 2025.

### **Début octobre 2025 : Dialogues de gestion Président / CRB**

Dialogues de gestion entre le Président et chaque CRB en présence de la DGS, DAF et de la DRH.

### **1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2025 : Arbitrage de la Présidence**

Arbitrage par la présidence des crédits alloués au budget initial 2026, arbitrage des projets

### **3 Décembre 2025 : Commission des finances**

Présentation du budget initial 2026 aux élus de la commission des finances.

### **11 décembre 2025 : Conseil d'administration**

Le budget initial 2026 est présenté en conseil d'administration et soumis au vote.

### **Début janvier 2026 : Ouverture du budget initial 2026**

La DAF procède à l'ouverture du budget initial 2026 dans les outils de gestion + envoi de la notification aux CRB

### **Mi-mars 2026 : Compte financier 2025**

Présentation du compte financier 2025 en commission des finances et au conseil d'administration.

### **Automne 2026 : Budget rectificatif 2026**

Ajustement du budget initial 2026 et notamment des prévisions de recettes et des autorisations de dépenses

## 7. Annexes

### COMP : des moyens spécifiques pour

**Demande : 3,6 M€**

#### Formation : Diversification, mixité, transdisciplinarité, ouverture sociale

- Pôle carrière et pilotage des formations
- CPES
- PhD tracks pour financer des étudiants internationaux
- Observatoire

735 k€

#### Recherche : améliorer le pilotage

- Système d'information de gestion des contrats
- Mécénat / fondation

821 k€

#### Transition écologique et développement soutenable : schéma directeur

- Opération d'installation de production d'énergie photovoltaïque
- Pérenniser le pilotage et renforcer les actions

335 k€

#### Bien-être des étudiants : Santé mentale et bien-être

- Renforcement psychologue, psychiatre, médecin
- Financements de tuteurs

476,2 k€

#### Pilotage établissement :

- Améliorer le pilotage de la masse salariale et des emplois
- Améliorer nos systèmes d'information (décisionnel et dématérialisation)
- Schéma pluriannuel de stratégie immobilière

1 010 k€

#### Stratégie :

- Ouverture sociale, diversification
- Soutenabilité financière
- Fonds d'internationalisation

195 k€

**ENS**  
ENS DE LYON

*\* Papier issu des forêts européennes*

**DIRECTION  
DES AFFAIRES FINANCIÈRES**  
Juin 2025

15 parvis René-Descartes  
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07  
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00  
Fax +33 (0)4 37 37 60 60  
**[www.ens-lyon.fr](http://www.ens-lyon.fr)**